



LES IMPLICATIONS ETHIQUES DU DON DE SANG. UNE ANALYSE A PARTIR DES PERCEPTIONS DE DONATEURS INSCRITS AUPRES DU CNTS A ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE)

ETHICS IMPLICATION IN BLOOD DONATION: AN ANALYSIS FROM PERCEPTION OF ABIDJAN'S CNTS DONORS (COTE D'IVOIRE)

¹N'GUESSAN Ahou Nina

¹Doctorante en Sociologie, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, nguessan.ahounina@gmail.com

N'GUESSAN Ahou Nina. Les implications éthiques du don de sang, une analyse à partir des perceptions de donateurs inscrits auprès du CNTS à Abidjan (Côte d'Ivoire). *Revue Espace, Territoires, Sociétés et Santé*, 2 (4), 229-240. [En ligne] 2019, mis en ligne le 30 Décembre 2019, consulté le 2019-12-29 15:13:20, URL: <https://retssa-ci.com/index.php?page=detail&k=69>

Résumé

La transfusion sanguine est considérée comme une pratique médicale indispensable dans tout système de santé selon l'OMS. Dans la chaîne transfusionnelle, la collecte de poche de sang (don de sang) demeure l'acte essentiel. En Côte d'Ivoire la politique de don de sang repose sur trois principes éthiques essentiels dont le bénévolat. Le bénévolat se caractérise de manière générale comme, une action volontaire et sans rétribution. Cependant, les donateurs de sang revendiquent des "rétributions" (gadgets, bon de prise en charge et de réduction sur leur prestations dans certaines structures, primes de transport, gratuité des produits sanguins, etc.), de la part

du Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS). Sous ce rapport, cette étude se propose d'analyser l'influence des perceptions du bénévolat sur la pratique du don de sang au CNTS d'Abidjan. Pour atteindre cet objectif, une analyse de contenu indirecte, qui consiste à faire ressortir le sens des propos des enquêtés, a été mobilisée pour l'analyse des données recueillies à partir d'entretiens semi directifs. Ces entretiens se sont tenus du 01 Février au 15 Mars 2019 au CNTS d'Abidjan, avec un échantillon à choix raisonné constitué de 20 donneurs de sang bénévoles. Les résultats de l'étude montrent que le bénévolat est perçu d'une part comme une contrainte morale et sociale, et d'autre part comme une réciprocité. Ces différentes perceptions du bénévolat légitiment une structuration des rapports sociaux et influencent l'acte du don de sang.

Mots clés : CNTS, éthique, don de sang, bénévolat, perceptions, Côte d'Ivoire

Abstract

WHO regards blood transfusion as an essential medical practice in every health system. However, blood pocket collection (blood

donation) is the vital act within transfusion chain. In Côte d'Ivoire, blood donation policy remains on three essential ethical principles among which voluntary donation viewed by CNTS as a voluntary and unrewarded service. But blood donors claim « favors » (gifts, caring voucher and discounts on services they are provided with in some structures, travel allowance, free blood products etc.) from CNTS. In this respect, the study intends to examine the influence of voluntary service perception on blood donation exercise at CNTS. To achieve the objective, an indirect data examination which consists in highlighting the scope of respondents' statements has been mobilized. And this aims to analyze data collected from semi-directive interviews. The interview is held from February 1st till March 15th 2019 at Abidjan's CNTS. A reasonable choice sample is composed of 20 voluntary blood donors. Findings on the study show that blood donors consider deliberate donation as moral and social constraint. Likewise, deliberate donation derives from structuration of social relationships. The various perceptions of voluntary service legitimize reciprocity in blood donation act in donors' minds.

Keywords: C.N.T.S (National Blood Transfusion Center), Ethics, blood donation, voluntary service, perception, Côte d'Ivoire

INTRODUCTION

Le sang est un élément vital pour la santé et la survie d'un être humain. Sa transfusion intervient dans le cas de certaines pathologies telles que : la leucémie, les cancers, la thalassémie, la drépanocytose, les syndromes myélodysplasiques, les déficits immunitaires, l'hémophilie, etc. Cette transfusion n'est possible qu'à partir d'un don de sang. Le don de sang est un processus qui est essentiellement caractérisé par un prélèvement de sang chez une

personne volontaire appelé donneur de sang en vue de le donner à un malade (P. Hervé et *al.*, 2005, p. 16).

En général, le "don de sang" est régit par plusieurs modes : le don de sang rémunéré, le don de sang bénévole, le don de sang familial et le don de sang par compensation (OMS et FISCR¹, 2010, p. 19). Ces différents types de don de sang sont caractérisés chacun par une éthique médicale. Parlant du don de sang bénévole qui fait l'objet de notre étude, il se caractérise par les notions éthiques de bénévolat, de volontariat et d'anonymat.

En effet, la notion d'éthique en général se définit comme, un ensemble de règles moraux (normes et contraintes) qui implique des valeurs humaines (P. Hadot et *al.*, 2001, p. 129-138). Dans le domaine médical, il se définit comme, un ensemble de règles déontologiques qui intègre des critères moraux dans son application (A. Celia, 2015, p. 6-7). Quant au concept de bénévolat, dans la littérature scientifique, il a été l'objet de nombreux écrits qui mettent l'accent parfois sur sa définition : B. Gidron (1980, p. 4-12), J-J. Godbout (1992, p. 308-309), E. Gagnon et *al.* (2000, p. 529-544), N. Dubost (2007, p. 2), D. Bechmann (2008, p. 1-5), etc. D'une manière générale, les approches des auteurs à son propos, présentent des similitudes. Elles procèdent par une tentative de définition de la notion de bénévolat. Dans cette perspective, on peut les regrouper en deux tendances. La première analyse le bénévolat comme une forme d'expression de la solidarité. Dans cet ordre on retrouve D. Bechmann (2008, p. 1-5). Selon lui, le bénévolat est un travail non rémunéré, un temps donné hors du temps de travail, du temps de loisir et du temps dédié à la famille. Quant à la seconde tendance, elle appréhende le bénévolat comme un acte social altruiste. Cette conception du bénévolat est approuvée par N. Dubost (2007, p. 2) pour qui, toute action sociale émise sans attente de rétribution financière, libre

¹ Organisation Mondiale de Santé et la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge.

de toute contrainte et de sanction, relève du bénévolat. La même idée du bénévolat comme une action altruiste apparaît chez J-J Godbout (1992, p. 308-309) qui perçoit le bénévolat comme un don hors de la sphère familiale ou amicale. L'ensemble de ces auteurs analysent le bénévolat et ses motivations, alors que dans le cadre de cette étude, il s'agit de mettre l'accent sur la dimension éthique de la notion de bénévolat.

En Côte d'Ivoire, le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) est la structure en charge de la collecte, de la transformation et de la distribution des poches de sang à travers le décret n° 91-653 du 09 Octobre 1991. Toutefois, avec la loi n° 93-672 du 09 Août 1993, la politique de don de sang a revu son cadre juridique. Cette politique en vigueur met l'accent sur le don de sang non rémunéré ou bénévole qui a pour principe éthique principal le bénévolat (CNTS, 2016, p. 10). Le bénévolat se définit comme « tout acte de don de sang qui est gratuit et qui ne peut être rémunéré sous quelque forme que ce soit (argent, congé ...) » (CNTS, 2016, p. 10). Ce principe éthique permet d'une part, au CNTS, selon son rapport d'activité de 2016, d'atteindre son objectif qui est de collecter chaque année plus de 100 000 poches de sang sur l'étendue du territoire national. D'autre part, de garantir la qualité des poches de sang et de faire de la Côte d'Ivoire un pays autosuffisant en produit sanguin à l'orée 2020. Pour atteindre cet objectif, le CNTS travaille en étroite collaboration avec les donneurs de sang bénévoles, regroupés en association et dont l'objectif premier est d'aider le CNTS à sensibiliser, à recruter et à fidéliser les donneurs. Ainsi, pour valoriser leur statut de donneur auprès du CNTS, les donneurs bénévoles enquêtés revendiquent une reconnaissance sociale. Cette demande de reconnaissance se matérialise entre autre par l'exigence de certains privilèges tels que : la gratuité de la poche de sang pour le donneur, ses ascendants et descendants ; la signature de partenariats avec certaines structures sanitaires et scolaires, en vue d'obtenir des remises. Les donneurs exigent

aussi des primes, des diplômes, des tee-shirts, etc..., comme marque de reconnaissance du CNTS vis-à-vis de leurs actions.

De ce fait naît un paradoxe majeur qui déconstruit le sens du bénévolat dans l'acte de don de sang. Il s'agit du fait que les donneurs de sang organisés en association, malgré leur connaissance du principe éthique et réglementaire du bénévolat en vigueur en Côte d'Ivoire, revendiquent des contreparties de la part du CNTS.

Quelles perceptions ont les donneurs de sang de l'action bénévole? Comment les perceptions du bénévolat influencent-elles la pratique du don de sang au CNTS d'Abidjan ?

Il s'agit d'analyser au cours de cette investigation, l'influence des perceptions du bénévolat sur la pratique du don de sang.

1. METHODOLOGIE

1.1. Site de l'enquête

Le champ géographique de cette étude est le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) de Côte d'Ivoire. Ce centre est situé à Abidjan, dans la commune de Treichville (Carte n°1).

Le choix de ce centre se justifie à deux niveaux : d'une part par le fait que, le CNTS constitue la seule structure de référence de la Côte d'Ivoire en matière de collecte, de qualification biologique et de distribution des produits sanguins labiles sur toute l'étendue du territoire national (CNTS, 2016, p. 10). Il dispose du statut d'Etablissement Public à caractère Administratif (EPA) à travers le décret n° 91-653 du 09 octobre 1991.

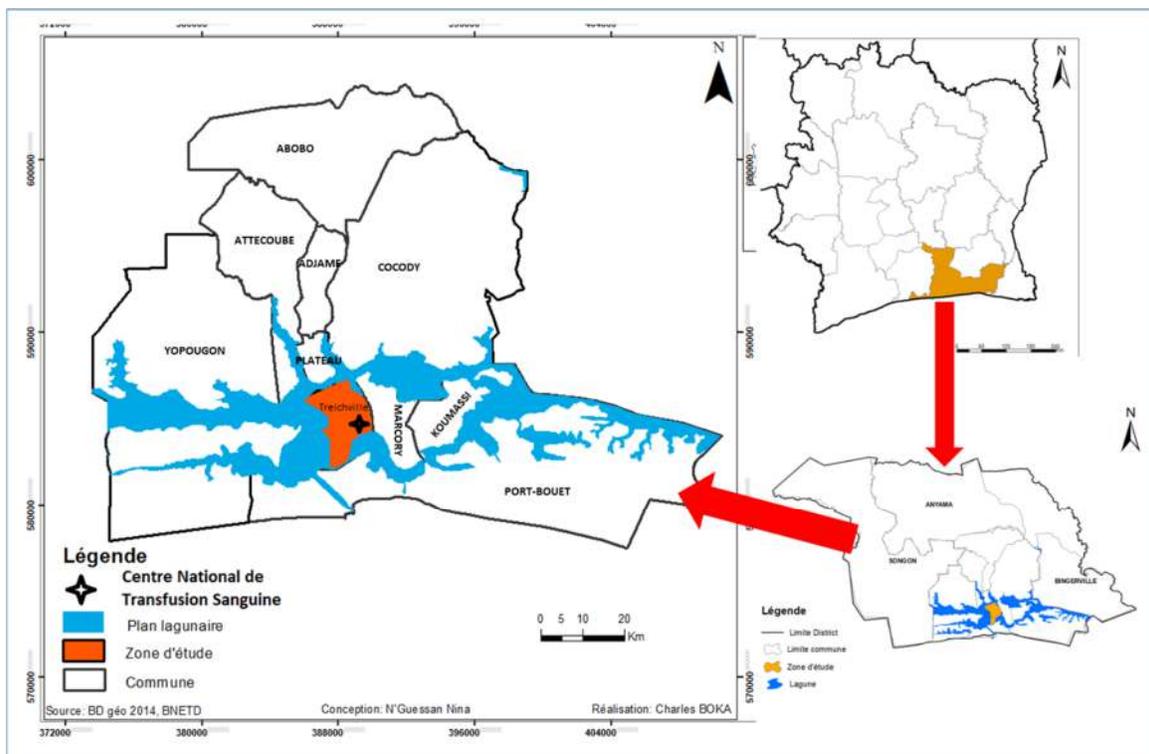
D'autre part, le CNTS a les moyens de réaliser tous les tests recommandés par l'OMS dans le domaine de la transfusion sanguine. Ce sont les tests de : Groupe sanguin, VIH, Hépatites A et B, Syphilis. Il est même pour cela reconnu comme centre de référence pour toute l'Afrique de

Les implications éthiques du don de sang. Une analyse à partir des perceptions de donateurs inscrits auprès du CNTS à Abidjan (Côte d'Ivoire)

l'Ouest francophone et lusophone (CNTS, 2016, p. 10).

La localisation de la zone géographique de l'étude qui est le CNTS de Treichville, est illustrée dans la carte ci-dessous.

Carte n°1 : Localisation du CNTS dans la commune de Treichville



1.2. Population d'étude

Cette étude a été menée auprès des donneurs de sang inscrits dans une association de donneurs de sang bénévoles. Le choix de ces acteurs se justifie d'abord à travers les objectifs visés de l'étude, et ensuite à partir du système de relation qui existe entre ces associations et le CNTS.

1.3. Processus de l'échantillonnage de la population enquêtée

Dans cette étude, la procédure de sélection des enquêtés s'est faite sur la base de la notion de : « Sélection par boule de neige » (P. N'da, 2002, p. 107). En effet, la catégorie d'acteurs interviewés

a été sélectionnée par choix raisonné à partir d'un critère d'inclusion qui est celui du statut de donneur de sang² et membre d'une association de donneurs de sang bénévoles. Etant donné que l'étude s'adresse à une catégorie sociale bien précise, il s'agit de constituer un réseau permettant de trouver les répondants au fur et à mesure de la progression de l'enquête. En d'autres termes, le contact avec certains membres d'associations de donneurs de sang permet de retracer et localiser d'autres.

Le nombre des enquêtés s'est donc constituée à partir de la saturation empirique des données recueillies. Comme le souligne A. Pires (1997, p.

² Est considéré comme donneur de sang, toutes personnes ayant effectué plus de deux dons de sang et qui continue de le faire.

67) : « La saturation est le phénomène par lequel le chercheur se rend compte que les derniers documents, entretiens ou observations n'apportent plus d'informations suffisamment nouvelles pour justifier qu'il continue de collecter des données ».

Dans le cadre de cette étude, la saturation empirique s'est faite en constatant qu'il n'y avait plus d'informations nouvelles lors des interviews. Le choix de cette technique se justifie à deux niveaux (A. Pires, 1997, p. 67) : au niveau opérationnel et au niveau méthodologique.

Au niveau opérationnel, la saturation s'offre comme le moment où le chercheur est contraint à mettre fin à la collecte des données. Au niveau méthodologique ce processus permet une généralisation empirico-analytique des résultats de la recherche. Un échantillon constitué de 20 enquêtés a été construit.

1.4. Outils de collecte

Dans le cadre de cette investigation, le choix de l'entretien semi-dirigé à partir d'un guide d'entretien pour la collecte des données a été nécessaire. Cette technique de collecte de données est en général orientée et guidée par l'approche qualitative dans laquelle s'inscrit cette étude.

Ces entretiens se sont tenus du 01 Février au 15 Mars 2019 au CNTS d'Abidjan avec un bloc note, pour la prise de note et un dictaphone pour l'enregistrement des interviews. En effet, le guide d'entretien a été élaboré à partir de deux items principaux. Il s'agit de la perception sociale de l'éthique du bénévolat et de l'influence du sens du bénévolat dans les activités de don de sang. Ces items ont été construits en fonction de la qualité des interlocuteurs et des informations spécifiques à recueillir pour atteindre les objectifs de l'étude. L'ensemble des entretiens a permis de faire ressortir, d'une part, le sens de l'action bénévole chez les donateurs et d'autre part, de comprendre l'influence de ces perceptions sur l'acte du don de sang.

1.5. Méthode de traitement des données collectées

La méthode de traitement des données collectées est l'analyse de contenu indirecte (A. Mucchielli, 2002, p. 36). C'est une méthode d'analyse qui permet de faire ressortir la signification sous-jacente des propos des enquêtés lors des entretiens. Le choix méthodologique de cette approche implique une position épistémologique qui accorde au vécu et à la subjectivité un statut de connaissance et d'objet à connaître. De cette manière, l'acteur à travers le discours produit sur sa propre situation, offre une vision de l'objet social et des informations qui servent à la compréhension des mécanismes sociaux et des pratiques. Ce qui signifie que le chercheur parvient à identifier les indicateurs du phénomène étudié à partir des discours des enquêtés.

A cet effet, le dépouillement manuel a été privilégié, car pour les données qualitatives il est adapté à l'analyse thématique des guides d'entretiens (P. N'da, 2002, p. 107). Il présente aussi un avantage considérable dans la catégorisation des variables.

La procédure d'analyse des données dans le cadre de cette étude, a consisté à faire ressortir le sens caché des propos (discours) des enquêtés. Le traitement des données s'est fait à travers trois techniques. Il s'agit de : la retranscription, la thématisation et l'élaboration des catégories d'analyse.

Toutefois, l'explication du phénomène social étudié s'est fait à partir d'un ancrage théorique :

La théorie de la représentation sociale (S. Moscovici)

En sciences sociales, la compréhension du concept de représentation sociale diffère selon plusieurs approches. En effet, du point de vue des approches objectivistes, les représentations sociales sont perçues comme produits de la réalité sociale. Alors que chez les auteurs subjectivistes, elle est plutôt productrice de la réalité sociale. Avec cette seconde approche, les acteurs sociaux ne se confrontent pas à une

réalité préconstituée, mais la produisent à travers le sens qu'ils lui donnent. Ce qui traduit que la compréhension d'un phénomène social implique la prise en compte des représentations de celui-ci.

Cependant, selon la théorie de la représentation sociale, les représentations sont porteuses de sens. Elles ont également une fonction sociale en ce sens qu'elles engendrent des attitudes, des opinions et des comportements chez des individus ou des groupes. Selon S. Moscovici cité par P. Moliner (1996, p. 17), elles sont donc une manière de penser et d'interpréter un phénomène sociale.

De ce fait, le choix de ce modèle explicatif dans cette étude se justifie par le fait qu'il permet de saisir et de comprendre, à travers les propos des enquêtés, comment certains donateurs de sang du CNTS d'Abidjan se représentent la réalité sociale du bénévolat. Etant donné que c'est cette représentation qui légitime leur comportement (attente d'une contrepartie) vis-à-vis du CNTS.

2. RESULTATS

2.1. Perceptions du bénévolat chez les donateurs de sang au CNTS d'Abidjan

2.1.1. Le bénévolat comme contrainte morale ou sociale

Dans le domaine du don de sang, l'engagement des donateurs bénévoles dérive d'une motivation en fonction des contextes du don. En effet, selon certains donateurs interviewés, le bénévolat est motivé parfois par un sentiment moral. Ce sentiment moral se construit non seulement par la condition sociale du donneur, mais aussi par la contrainte morale que peut subir le donneur de sang. Comme l'affirme cet enquêté : « On dit que le sang c'est la vie. Donc nous donnons un peu de notre sang pour sauver des vies » (Enquêté 9_DSB³)

Ce propos laisse comprendre que les donateurs de sang, pour être dynamique dans leurs actions, s'érigent en associations. A partir de leur

regroupement en association, ceux-ci s'engagent dans une vision contraignante selon eux. Ainsi, la pratique du bénévolat chez certains donateurs affiliés, se caractérise par une obligation morale envers leur appartenance sociale (leur structure) et envers le CNTS. Selon leur propos, le bénévolat est aussi une action dirigée vers autrui ou vers la communauté en vue d'avoir une action conforme à de nombreuses valeurs sociétales.

Selon certains enquêtés, à travers l'acte de don de sang, le sens que prend le bénévolat dans les structures sanitaires se traduit parfois par des valeurs d'humanisme. Au-delà de ce caractère humaniste se dégage une certaine contrainte sociale comme l'affirme certains donateurs : « *Je donne mon sang parce que nous sommes tous des hommes et nous vivons en société. Selon cette société, il est important de nous entraider les uns les autres* » (Enquêté 18_DSB).

Selon ce propos, le bénévolat se caractérise aussi chez les donateurs bénévoles comme l'expression de valeurs morales que l'on acquiert en société. Cependant, le don de sang bénévole est, pour certains enquêtés, une manière de mettre en pratique ces valeurs sociétales, sous le « poids » d'une certaine contrainte sociale.

Par ailleurs, l'engagement des donateurs de sang dans une association se matérialise aussi par une recherche de réciprocité.

2.1.2. Le bénévolat comme action de réciprocité

Le bénévolat s'appréhende selon certaine institution sanitaire comme synonyme de gratuité. Cependant, certaines idéologies tendent à réduire l'implication éthique à des motivations subjectives. Ainsi, le sens que donnent les donateurs de sang à l'implication éthique du bénévolat dans le cadre de cette étude traduit une rupture du principe de gratuité.

En effet, à partir de leur statut de donneur régulier, les donateurs de sang bénévoles selon leur discours laissent comprendre que l'implication des associations de donateurs de sang bénévoles exige la construction d'un

³ Donneur de Sang Bénévole

système de relation autour de l'éthique du bénévolat qui exige une rétribution. Comme l'affirme ce propos : « *Moi je donne mon sang pour qu'en retour, moi, mon épouse, mes enfants et mes parents, en bénéficions gratuitement aussi un jour en cas de besoin* » (Enquête 2_DSB).

A travers cette affirmation, l'enquêteur laisse comprendre qu'il exprime une attente en terme de réciprocité de son acte. Selon lui, l'attente d'une contrepartie qui doit se matérialiser en gratuité de poches de sang envers lui et ses proches est la conséquence de son action bénévole. Cette représentation du donneur à l'implication bénévole légitime certaines « faveurs » vis-à-vis du CNTS à travers son acte. Ainsi, l'ensemble des contreparties qu'attend le donneur de sang sont de différents ordre, c'est-à-dire qu'elles se regroupent en plusieurs typologies : économiques (subventions, primes de transport,...), matériels (gadgets, tableaux d'honneurs...), etc. L'ensemble de ces revendications mettent en exergue la question du non-respect de l'implication éthique du bénévolat dans la politique de don de sang.

2.2. Influences sociales des perceptions du bénévolat sur la pratique du don de sang

2.2.1. Reconstruction sociale du sens de l'éthique dans l'acte de don de sang

Dans la politique de transfusion sanguine en Côte d'Ivoire, les principes éthiques du don de sang reposent à la fois sur le volontariat, le bénévolat et l'anonymat. En effet, selon notre enquête, le CNTS, dans le processus du respect de l'éthique du bénévolat qui est le principe mis en exergue par cette étude, conçoit l'action bénévole comme étant toute action volontaire du donneur qui se veut sans contrepartie. Selon le CNTS, ce principe éthique renferme en lui la notion de "gratuité".

Cependant, certains discours qui ressortent des entrevues avec les donneurs affirment que : « *En fait le donneur de sang a droit à une prime de transport (.....). L'un de nos soucis c'est qu'il arrive des fois ou les primes de transport ne sont pas versées au donneur de sang* » (Enquête 5_DSB).

A travers ce discours, il ressort que pour cet enquêteur, l'implication de l'éthique du bénévolat entraîne une rétribution qui est construite par les donneurs comme une exigence de la part du CNTS envers eux. A partir de notre enquête de terrain au CNTS, il est ressortit que la prime de transport qui s'élève à 1000 FCFA, constitue l'un des avantages dont bénéficient les donneurs de sang. Ainsi, les propos de cet enquêteur dévoile que les avantages à l'endroit des donateurs deviennent plutôt des exigences.

Ainsi, "la gratuité" qui constitue l'une des implications du bénévolat est déconstruite par les donneurs à partir du sens de l'action bénévole définit en amont. Ce qui justifie que, dans un contexte social, l'intention des donneurs de sang au CNTS d'Abidjan de faire du bénévolat n'est pas liée à une norme objective, mais plutôt subjective.

Par ailleurs, la reconstruction du sens de l'éthique du bénévolat comme réciprocité, se perçoit aussi dans certain verbatim tel que : « *Moi je suis donneurs de sang régulier. Mais cela fait plusieurs fois que lorsque ma fille de 19 ans est malade et qu'on a besoin de poche de sang, je débourse de l'argent (.....) ce qui n'est pas normal* » (Enquête 11_DSB).

Au CNTS, l'enquête de terrain a révélé que le CNTS offre « des avantages » aux donneurs de sang bénévoles sous présentation de la carte de donneur qui lui est remise à partir du deuxième don. Parmi ces avantages figure la gratuité de la poche de sang pour le donneur, son conjoint, son père, sa mère et ses enfants de moins de 18 ans. Or, cette action même du CNTS à l'endroit des bénévoles, est en contradiction avec la définition du bénévolat (gratuité) donnée par les institutions sanitaires dans la politique de don de sang. Aussi, ce propos traduit que la mise en application de la gratuité face au bénévolat n'est pas évidente, car tous les bénévoles ne bénéficient pas de la "gratuité" des poches de sang. Ce qui signifie que le concept de gratuité est construit socialement par le CNTS.

En somme, ce propos laisse comprendre que, le bénévolat en tant qu'action sociale sans contrepartie et comme modèle altruiste selon le

Les implications éthiques du don de sang. Une analyse à partir des perceptions de donateurs inscrits auprès du CNTS à Abidjan (Côte d'Ivoire)

CNTS, exprime d'autres valeurs. Ce qui sous-entend que chez les donateurs de sang, le concept du bénévolat peut s'analyser sous une approche dynamique et non statique puisqu'il est un construit social. Cette norme dynamique met en relief la représentation du bénévolat chez les donateurs comme exigence de réciprocité. Cette exigence de contrepartie selon ce verbatim dépend parfois de l'environnement économique dans lequel se trouve le donneur.

En effet, le contexte social dans lequel s'inscrivent les donateurs de sang traduit que le respect de l'éthique mérite la mise en application d'une culture fonctionnaliste des motivations de l'action bénévole. Ce qui contribue à la structuration d'une reconstruction du sens éthique du bénévolat.

2.2.2. Don de sang bénévole : facteur de structuration des rapports sociaux

Dans le processus d'organisation des collectes de poche de sang en Côte d'Ivoire, plusieurs acteurs sont impliqués. Dans le cadre de cette étude, il s'agit des Donneurs de Sang Bénévoles (DSB). Ceux-ci structurent leurs rapports à deux niveaux. Il s'agit d'une interaction entre eux et le CNTS et une interaction entre eux-mêmes.

En effet, dans la politique de don de sang, les DSB sont érigés en des ONG fondées sur les principes du bénévolat et du service communautaire. L'un de leurs principaux objectifs est d'aider le CNTS à recruter et à fidéliser des donateurs de sang. Une interaction entre ces bénévoles constitue une manière de favoriser la création de plusieurs clubs de donateurs de sang.

Cependant, pour certains donateurs de sang, les associations constituent « des familles » et des réseaux sociaux leur permettant d'atteindre leurs objectifs, en l'occurrence, le besoin de reconnaissance sociale. Leur mise en association leur permet d'être plus objectifs et plus crédibles vis-à-vis du CNTS.

Pour certains enquêtés, leur intégration dans les associations bénévoles engendre parfois des rapports conflictuels en rapport avec leur

appartenance : « *Nous ne collaborons pas entre nous-mêmes. Nous agissons plutôt en terme de compétition* » (Enquête 7_DSB).

La lecture de ce verbatim dévoile la mise en scène d'une relation conflictuelle entre acteurs associatifs, dans une logique de positionnement. Cette logique de positionnement laisse comprendre que ce système de relation entre les bénévoles eux-mêmes peut engendrer des dysfonctionnements dans la coordination des activités de don de sang.

Toutefois, la structuration des rapports sociaux entre le CNTS et les Associations de Donneurs de Sang Bénévoles est caractérisée par un système de dépendance. En effet, l'exigence de plusieurs gratitudes par les donateurs de sang favorise la mise en place de rapports calculatoires. Cela justifie à un certain niveau le fait que : « *Les associations de donateurs de sang sont en partenariat avec le CNTS. Nous travaillons en étroite collaboration avec eux dans l'organisation des activités de don de sang* » (Enquête 2_DSB).

Selon ce propos, les revendications faites par les DSB vis-à-vis du CNTS dépendent de la forme des rapports qui les lient. Ce lien de dépendance implique le fait que les associations de donateurs de sang permettent au CNTS d'atteindre ses objectifs en termes de recrutement et de fidélisation des donateurs. En effet, ces bénévoles représentent le CNTS lors des sensibilisations auprès de la population. De ce fait, selon eux, le rôle qu'ils jouent auprès du CNTS légitime une contrepartie, une réciprocité.

3. DISCUSSION

3.1. Idéologie de l'implication de l'éthique du bénévolat comme dynamique

Selon les résultats de cette étude, la perception du bénévolat fait ressortir deux idéologies : La première perçoit le bénévolat comme une contrainte morale ou sociale et la seconde le conçoit comme une recherche de gratification. La perception du concept de bénévolat dans le domaine du don de sang prend donc le sens de

don /contre don dans un contexte sociologique. En effet, à partir des verbatim énoncés, la problématique de l'éthique du bénévolat met en exergue la construction sociale de la motivation des donneurs de sang dans l'action bénévole.

Or, dans cette perspective, on peut regrouper les idéologies du bénévolat en deux tendances. La première analyse le bénévolat comme, une forme d'expression de la solidarité. Dans cet ordre on retrouve D. Bechmann (2008, p. 1-5), pour qui le bénévolat est le résultat de la solidarité manifestée à une échelle nationale. Il est marqué par des actions de distribution de ressources sociales afin de pallier les aléas de la vie sociale. Cette conception est corroborée par M-F. Loubet-Grosjean (2005, p. 22) qui définit le bénévolat comme une forme de solidarité nationale qui se donne de résoudre les problèmes sociaux.

Pendant que, la seconde tendance appréhende le bénévolat comme un acte social altruiste. Elle est portée par N. Dubost (2007, p. 1-28) pour qui toute action sociale émise sans attente de rétribution financière, libre de toute contrainte et de sanction relève du bénévolat. La même idée du bénévolat comme une action altruiste apparaît chez J-J. Godbout (1992, p. 308-309) qui perçoit le bénévolat comme un don hors de la sphère familiale ou amicale. C'est un don entre étranger dira-t-il. Il va plus loin et l'associe à un don de temps.

Poursuivant la perspective du bénévolat comme une action altruiste, G. Berthoud (2008, p. 280) l'analyse comme un don moderne qui favorise la mise en circulation de biens entre étrangers. Enfin cette tendance est complétée par F. Kettenaker et *al.* (2008, p. 1-67) qui en relève trois propriétés qui sont : la création de liens sociaux, un lieu d'expérimentation professionnelle et la création de sens.

Au-delà de toutes ces positions, dans l'histoire de la transfusion sanguine, les bénévoles font partie des différents acteurs qui œuvrent pour la collecte des poches de sang. Ils s'organisent souvent à travers des structures non gouvernementales telles que les Organisations Non Gouvernementales (ONG). Ainsi le rôle que

jouent les bénévoles dans le choix de la politique de don de sang est indéniable. Ils ont pour objectif d'aider les pays à s'approvisionner en sang suffisant pour subvenir aux besoins des hôpitaux (N. Dubost, 2007, p. 1-28).

En somme, dans les travaux de D. Bechmann (1992, cité par N. Dubost, 2007, p. 2), le bénévolat est une action conforme à de nombreuses valeurs sociétales. Elle s'exerce donc sans contrainte sociale et sans rétribution financière. Avec ces auteurs, la symbolique de l'éthique du bénévolat repose sur une approche maximaliste et universelle des principes d'autonomie et d'intégrité de la personne humaine. Alors que dans le cadre de cette étude, cette perception à caractère altruiste connaît un dépassement. Ainsi, le don de sang à travers le bénévolat se traduit en terme du "donner, recevoir et rendre" comme le conçoit A. Caillé (1998, p. 393 - 404), M. Lelart (1991, cité par J.-L. Lespes, p. 249-267) et J-J Godbout (1992, p. 308-309). Selon ces auteurs, le don, envisagé chez les bénévoles comme modalité d'échange ou comme vecteur de lien social, peut se manifester comme un don qui n'a que de sens en fonction de l'objet donné.

3.2. Politique de don de sang : éthique du bénévolat et réciprocité

Tout le processus du don de sang, c'est-à-dire de la collecte jusqu'à la transfusion pour le receveur est couvert par des principes éthiques (OMS et FISCAR, 2010, p. 19). Selon les résultats de l'étude, la politique de don de sang en Côte d'Ivoire, prend en compte des principes éthiques dont celui du bénévolat. Cette notion de bénévolat n'est pas toujours associée à celle de gratuité comme le définit les institutions médicales.

En effet, chez les donneurs de sang, ces deux notions ne désignent pas une même réalité. En ce sens que le donneur bénévole doit toujours bénéficier de certains avantages vis-à-vis de l'acte de don de sang qu'il pose.

Or selon le CNTS, l'acte bénévole est un acte salvateur et pour cela, le donneur de sang ne doit en aucun cas revendiquer des gratifications. En

effet, Depuis les années 1970, c'est le don de sang volontaire, gratuit, anonyme et bénévole qui a été promu, conformément aux normes de l'OMS, en occident et dans les instances internationales (OMS et FISCAR, 2010, p. 19).

C'est dans ce même sens qu'aborde D. Bechmann (1992, p. 1-28) dans ses travaux. Selon cet auteur, dans l'organisation des collectes de sang, l'altruisme est la qualité la plus souvent associée au bénévolat. Mais la question du bénévolat chez les jeunes est une préoccupation grandissante en occident. Certaines études attestent que l'engagement bénévole est susceptible d'avoir une incidence positive sur leur développement psychosocial et sur leur sentiment d'appartenance à la communauté.

A cet effet, B. Bastard (2006, p. 215-225) souligne qu'en France, les donateurs étaient traditionnellement issus des associations chrétiennes, syndicales et politiques locales, y compris les cadres militants des associations de donateurs de sang. Les thèses altruistes incitent plus spécifiquement à inscrire l'acte bénévole dans le mouvement du don libre et de la réciprocité ; en reconnaissance de ce qu'on a reçu ou de ce que quelqu'un de l'entourage a reçu, en anticipation du jour où on pourrait avoir besoin de recevoir à son tour (rendre avant d'avoir reçu). Par conséquent, évoquer la notion d'éthique dans la politique de don de sang, c'est faire référence à l'anonymat, au bénévolat, au volontariat, à la qualité, à la sécurité et au non-profit. Alors que cette thèse de B. Bastard citée en amont, laisse déduire que le bénévole peut être aussi motivé par le fait d'attendre quelque chose en retour comme le souligne M. Mauss (2001, p. 27). Cet auteur souligne que dans les prestations libres et gratuites qui revêtent la forme du présent, du cadeau offert généreusement, il n'y a que fiction et mensonge social car au fond il n'y a là qu'obligation et intérêt économique.

Il découle de ces différentes analyses que, d'un point de vue sociologique, les notions de bénévolat et de gratuité ne désignent pas la même réalité sociale. Ils sont plutôt fonction du

contexte social de motivation du donneur de sang.

Au regard des idées développées en amont, il ressort que la généralisation des résultats de l'étude, à travers leurs discussions avec ceux d'autres études, montre certaines limites en rapport avec les outils de collecte et les méthodes utilisées. L'une des limites de cette étude est d'avoir fait reposer les analyses sur un seul pilier, c'est-à-dire le statut des enquêtés en tant que donateurs de sang bénévoles. Ce qui traduit une absence de prise en compte de certaines caractéristiques sociodémographiques telles que : le niveau d'instruction, la situation matrimoniale, le profil sociodémographique, le statut socioprofessionnel. Alors que ces différentes caractéristiques pouvaient justifier à certain niveau, la motivation des donateurs à revendiquer des contreparties de la part du CNTS.

Par ailleurs, la théorie de la représentation sociale convoquée dans cette investigation a permis de mettre en relief l'appréhension du bénévolat chez les donateurs. Cependant, l'idéologie de l'éthique du bénévolat qui apparaît comme dynamique est en lien avec les réalités qui structurent les rapports sociaux. Donc, l'utilisation d'une seconde théorie complémentaire à celle de la représentation sociale et en adéquation avec l'action bénévole, pouvait permettre d'expliquer et de comprendre d'autres aspects du phénomène social étudié à l'aide d'un questionnaire.

CONCLUSION

Au terme de cette étude, il en ressort qu'en Côte d'Ivoire, le bénévolat est une éthique qui régit la politique de don de sang. Au CNTS, la symbolique de cette éthique implique la notion de gratuité. Mais, il s'appréhende à la fois, par les donateurs de sang bénévoles au CNTS d'Abidjan comme, une contrainte sociale du point de vue de son caractère moral et une réciprocité que revendiquent ceux-ci. De ce fait, le bénévolat n'est pas perçu comme gratuité par

les donneurs mais plutôt comme exigence d'une contrepartie.

Ces différentes perceptions du bénévolat légitiment certaines influences sociales sur l'acte du don de sang. D'une part, la déconstruction de l'action bénévole vis-à-vis de l'acte de don de sang et d'autre part, la structuration de rapports conflictuels et de dépendance entre les Associations de Donneurs de Sang Bénévoles (ADSB) et le CNTS.

Toutefois, pour une construction du respect du sens de l'éthique dans la politique de don de sang, il paraît nécessaire pour les institutions en charge de la collecte des poches de sang, d'élaborer une politique de valorisation sociale de l'identité du donneur. Ce qui permettra d'associer et d'impliquer les ADSB, dans l'éducation à la culture de l'action bénévole.

Cette investigation laisse à guider d'autres aspects scientifiques de la question de l'éthique face à l'approvisionnement en produits sanguins tels que : l'implication des acteurs de collecte dans l'application des stratégies de recrutement et de fidélisation des donneurs de sang bénévoles.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BASTARD Benoit, 2006, « Donner son sang: un droit individuel ou l'exercice d'une responsabilité sociale? Débat sur la place du donneur dans la transfusion », *Transfusion clinique et biologique*, 3, p. 215 - 225.

BERTHOUD Gérald, 2008, « L'univers du don. Reconnaissance d'autrui; estime de soi et gratitude », *Revue du MAUSS permanente*, 26, p. 280.

CAILLE Alain, 2007, « Ce qu'on appelle si mal le don ... Que le don est de l'ordre du don malgré tout, Vers une autre science économique (Et donc un autre monde)? », *Revue du Mauss*, 30, p. 393-404.

CELIA Anne, 2015, *L'éthique médicale dans la pratique du médecin généraliste: Identification des conflits éthiques et de l'utilité d'une aide*, Thèse de Doctorat en médecine, Université Toulouse III- Paul Sabathier.

DAN Ferrand-Bechmann, 2008, « le bénévolat, approche sociologique », *Juris Association*, 384, p. 1-5.

DAN Ferrand-Bechmann, 1992, *Bénévolat et solidarité*, Paris, Syros-Alternatives, 1992, p. 35.

DUBOST Nathalie, 2007, « Motivation des bénévoles: une revue de la littérature », *Cahier de recherche, Laboratoire orléanais de gestion*, 1, p. 1-28.

GAGNON Eric et SEVIGNY André, 2000, « Permanence et mutation du monde bénévole. Note critique », *Recherches sociographiques*, 3, p. 529-544.

GBOCHO Roseline et LOGNON Jean-Louis, 2014, « Les logiques sociales de la réélaboration du sens du bénévolat chez les donneurs de sang à Abidjan (Côte d'Ivoire) », *Revue Sociétés & Economies*, 1, p. 110-126.

GIDRON Benjamin, 1980, « Les travailleurs bénévoles dans l'économie sociale », *Travail et société*, 4, p.4-12.

GOBDOUT Jacques, 1992, *L'esprit du don*, Montmagny, Boréal.

HADOT Pierre, LAUGIER Sandra et DAVIDSON Arnold, 2001, « Qu'est-ce que l'éthique? », *Cités*, 5, p. 129-138. [En ligne]: URL: <https://doi.org/10.3917/cite>. Consulté le 7 Novembre 2019.

KETTENAKER Florian et SANDRO Cattacin, 2008, *Gouvernance du bénévolat genevois. Quels enjeux, quelles perspectives?*, Université de Genève, Département de Sociologie.

Les implications éthiques du don de sang. Une analyse à partir des perceptions de donateurs inscrits auprès du CNTS à Abidjan (Côte d'Ivoire)

LELART Michel, 1991, Les informalités financières: le phénomène tontinier, J.-L. Lespes Les pratiques juridiques, économiques et sociales informelles, p. 249-267. Paris, PUF.

LOUBET-GROSJEAN Marie - Françoise, 2005, Chômeurs et bénévoles: Le bénévolat des chômeurs en milieu associative en France, Essai, Broché. York, The New Press.

MAUSS Marcel, 2001, Essai sur le don, Sociologie et Anthropologie, Paris, PUF.

MOLINER Pascal, 1996, Images et représentations sociales, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.

MUCCHIELLI Alex, 2002, Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales, Paris, Armand Collin/Masson.

N'DA Paul, 2002, Méthodologie de la recherche : De la problématique à la discussion des résultats. Comment réaliser un mémoire, une thèse d'un bout à l'autre, Abidjan, EDUCI.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE, 2010, « Principaux faits et chiffres sur la transfusion sanguine ». [En ligne]: URL: [http://www.who.int/features/factfiles/blood transfusion/fr/index.html](http://www.who.int/features/factfiles/blood%20transfusion/fr/index.html). Consulté le 15 Mai 2019.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS) et FEDERATION INTERNATIONALE DES SOCIETES DE LA CROIX-ROUGE, 2010, « Vers 100% de dons de sang volontaires: cadre mondial d'action ». [En ligne] URL: <http://www.who.int/bloodsafety/publications/9789242599695.pdf>. Consulté le 15 Mai 2019.

PELLERIN Marc, BABOU Fadila et RISSER Danièle, 2011, La transfusion sanguine: Module 9-soins infirmiers en réanimation-salle de surveillance post interventionnelle et urgences,

Université Paris Nord 13, UFR Léonard De Vinci, Diplôme Universitaire.

PIRES Alvaro, 1997, Echantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologique, enjeux épistémologique et méthodologiques, Montréal.